

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - I, Rue des Capucins, I - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal.

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 4 fr. 90
RECLAMES 3^e page 2^e page 6 fr. 90

50c.

Le seul point possible de ralliement

J'ai été assez embarrassé ces jours derniers où l'on m'a demandé ce que je pouvais dire sur l'esprit public dans ce département. Comment fixer en quelques traits généraux la physionomie ressemblante d'une chose qui n'a ni tête ni corps, dont on ne trouve nulle part la réalité visible ou tangible, qui n'a d'autre existence organisée que celle qu'on lui suppose d'après des impressions contradictoires, recueillies au hasard des rencontres et des conversations. Il y a autant d'opinions qu'il y a d'individus. Dans chaque individu, il y a autant d'opinions diverses qu'il y a de jours dans l'année ! Comment composer de tout cela quelque chose qui ait plus de consistance que des fumées qui s'évaporent dans l'air sans qu'il soit possible d'apercevoir le foyer d'où elles émanent... Et c'est pourtant sur cela, sur ce mirage mouvant, sur cette apparence aux multiples aspects qu'on a voulu édifier pendant longtemps la politique de notre pays ! Quoi d'étonnant qu'elle se soit effondrée au contact des réalités ?...

A quoi se référer pour répondre à cette question : « Que pensent-ils ici ? » On est tout de suite tenté de répondre : au pain quotidien ! au beefsteak ! Cela n'est pas contestable, mais cela ne suffit pas.

Ce n'est pas cela qu'on vous demande. Alors, pour donner une consistance à cette fiction de l'opinion publique — fait-il se reporter aux moyens qu'on employait autrefois quand on était censé la consulter ? A ces choses auxquelles on faisait semblant d'attacher tant d'importance et tant de signification : les élections, les partis...

Si on y regarde, on se trouve en face d'un imbroglio, d'un barbouillis auquel je vous défie de donner un sens clair, de faire dire quelque chose de net ! Vous essayez vainement d'y trouver ce que les électeurs n'y ont pas mis : une idée définie, une théorie formée, une doctrine constituée.

Mis à part peut-être le communisme, dont on savait à peu près ce qu'il voulait bâtir et dont on savait à coup sûr ce qu'il voulait détruire, qu'est-ce qu'on trouve dans tout le reste, sinon du chaos, de la bouillie pour les chats et du mensonge pour les électeurs ? De sorte que la nation exerçait sa faiblesse « souveraineté » dans des conditions telles que ne sachant pas bien ce qu'on lui avait demandé, elle ne savait pas du tout ce qu'elle avait répondu. Dans le Lot, d'ailleurs, le communisme n'a jamais été très virulent et s'il en subsiste peut-être quelques débris épars, il ne semble pas qu'ils puissent être bien redoutables !

Le mal ici venait plutôt de cette démolition introduite dans la vie publique par une pratique prolongée de ce qu'on pourrait appeler « la politique alimentaire ». Et cela datait de loin. Le Second Empire l'avait inaugurée dans ce département qui fut longtemps bonapartiste. La démagogie parlementaire et la recherche électorale s'étaient substituées à lui, non pas en changeant le système, mais en le développant, en le portant à un point de perfection qui n'était guère dépassé. Ailleurs on vit se produire le même phénomène. Certains électeurs passèrent aisément du bonapartisme au radicalisme sans changer d'opinion. Ils étaient restés fidèles au râtelier.

Comment ne serait-il pas difficile, après tant d'années d'un régime édifié sur la division des esprits et la rivalité des clans et des factions, comment ne serait-il pas difficile en quelques mois de créer une sensibilité commune, un fond de pensée commun ? Le seul point de ralliement possible est dans la volonté de servir la France autour de son Chef, le Maréchal.

Emile LAPORTE.



Comment font-elles ?

En ce pénible été de 1942 privé, sinon de tout, du moins de tant de choses essentielles et de ce superflu qui est si souvent indispensable, il faut, je crois, que nous félicitions les femmes.

Oh ! pas seulement de la peine très dure et très quotidiennement qu'elles prennent pour donner la becquée à ceux du nid (ce qui est déjà un joli tour de force qui vaut à lui seul admiration et compliments), mais d'être jeunes, si élégantes, si jolies quand même dans leurs robes de quatre sous.

Et quand je suis de quatre sous c'est une façon de parler, parce que justement les tissus sont chers, difficiles à trouver, pas commodes à travailler à cause du manque de fil, d'aiguilles, etc. Regardez-les comme elles sont gentilles avec leurs petites chemisettes claires et leurs jupes faites de deux panneaux, de deux foulards et froncées à la taille et courtes, courtes ; courtes comme en exploitation des jaquettes de « tailleurs » qui, ce printemps, furent si longues.

Les souliers de bois font bien un peu trop de bruit, surtout dans l'appartement du dessus ; mais ils sont charmants avec leurs garnitures en raphia de plusieurs couleurs. Et puis ils ont pour eux d'être en forme de cothurnes, ils grandissent d'au moins deux centimètres celle qui les porte, et chacun sait que le rêve de toute femme est d'être grande, même quand la nature ne l'a pas faite trop petite.

Chaussées de sandalettes, nu-tête, court-vêtues, nos compagnes sont charmantes. Elles bravent avec esprit toutes les difficultés vestimentaires. Elles semblent dire : « Ah ! vous croyez nous avoir réduites à néant ? Eh bien, regardez ! »

Comment font-elles ? C'est sans doute ce que se demandent en leur for intérieur les hôtes de la France en ce début d'été.

Comment elles font ? Elles font comme fait la France : elles continuent.

Les saboteurs de notre langue.

La fabrication de ce qu'on a convenu d'appeler des « produits de remplacement » nous vaut une aggravation de cette manie que nous avions déjà de fabriquer des mots qui, avec peu de lettres, veulent dire beaucoup, veulent se remplacer une phrase : le schamping « Kimousse », l'imperméable « Aussek », la machine à coudre « Kikou-

PAYSANS DE FRANCE vous pourrez dire avec fierté : "NOUS AVONS ÉTÉ LE PREMIER JALON DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE"

proclame le Maréchal à Tulle

Messieurs les membres de la Corporation,
Dans un message de Pau, du 20 avril 1941, j'annonçais la volonté du gouvernement de donner à la paysannerie la place qui lui revient dans la nation et d'organiser la Corporation paysanne. Celle-ci a été créée, en effet, par la loi du 2 décembre 1940, dont l'objet est de rassembler toutes les forces rurales françaises groupées dans un véritable esprit d'union. Je suis heureux de saluer aujourd'hui la Corporation de la Corréze, et en particulier M. Condere, son syndic. J'ai eu la bonne fortune de prendre connaissance, avant mon arrivée ici, du rapport dont il vient de vous soumettre. Comme vous avez pu vous en rendre compte, ce rapport présente d'une façon magistrale la configuration générale du pays : Montagnes, plaines, bas pays ; et des problèmes de polyculture et de petites exploitations, paysans attachés à leur terre, attendant la corporation qui doit leur apporter l'union et la solution de multiples difficultés sans cesse renouvelées. Votre Corporation est maintenant un fait accompli. Vous m'assurez, Monsieur le Syndic — et j'accepte bien volontiers cette assurance — que vos 282 communes et tous les membres de la Corporation sont acquis à la loi du 2 décembre 1940, et vous manifestez le désir de ne nommer « Syndic national » que celui qui aura su réunir à lui-même, dans une œuvre durable, ce que vous voulez bien, ce projet à plus tard.

La politique agraire du gouvernement est fondée sur le concours de la paysannerie tout entière, qui doit être unie, forte, instruite et intéressée aux résultats.

L'organisation corporative doit déployer les efforts qu'elle apporte avec l'aide du gouvernement, à hausser la paysannerie. La Corporation doit demeurer essentiellement paysanne. Sa base est le village. Son rôle est de faire régner la justice.

Mais la justice ne comporte pas seulement des droits, elle comporte aussi des devoirs. Ces devoirs sont d'abord ceux que vous dicte la solidarité française, qui est plus indispensable dans le temps que nous vivons qu'elle ne l'est à aucune autre époque de notre histoire. Le gouvernement demande aux ouvriers des cités allant faire la relève de nos prisonniers. A vous, unis dans votre Corporation, il demande de ravitailler les fronts de combat, de faire passer les lettres, de faire passer la relève de nos prisonniers. A vous, unis dans votre Corporation, il demande de faire passer les lettres, de faire passer la relève de nos prisonniers. A vous, unis dans votre Corporation, il demande de faire passer les lettres, de faire passer la relève de nos prisonniers.

Si la Corporation paysanne doit vous aider à résoudre les difficultés quotidiennes, elle doit aussi permettre d'assouplir, grâce à l'appui que lui demandent les pouvoirs publics, la réglementation qui vous accable. Tel est le domaine de l'immédiat.

Mais la Corporation paysanne n'est pas une réalisation temporaire faite seulement pour passer un moment particulièrement difficile. Il faut qu'elle soit une œuvre durable, qu'elle soit la pierre angulaire de l'édifice corporatif de la France de demain. Et plus tard, paysans de France, vous pourrez dire avec fierté : « Nous avons été le premier jalon de la renaissance française ».

INFORMATIONS

Un télégramme au président Laval des ouvriers français à Berlin

La section de Berlin de l'amicale « Le Pont » qui, au sein, établit et maintient la liaison entre les ouvriers français travaillant en Allemagne, a adressé au président Laval le télégramme suivant :

« A l'occasion de la visite du comité directeur de la Légion tricolore à Berlin, tous les délégués des ouvriers français de cette ville se sont réunis pour manifester leur volonté de contribuer par leur travail en Allemagne à la constitution d'une Europe unie et heureuse. Ils remercient le président Laval pour les courages paroles prononcées le 22 juin, voyant dans la sauvegarde de l'Europe la condition de la grandeur française. Ils le prient enfin d'assurer le maréchal Pétain de leur respectueux dévouement. »

EN FAVEUR DES FAMILLES DES PRISONNIERS

Le président Laval, en accord avec le Maréchal, a fait décider par le Conseil des ministres de relever le taux des allocations servies aux femmes, enfants et ascendants des prisonniers de guerre et de réformer le régime actuellement en vigueur, de façon à rendre l'attribution de ces allocations plus rapide et plus équitable. La loi apportant ces modifications sera publiée incessamment.

D'autre part, le Commissariat au recensement des prisonniers rapatriés sera chargé de coordonner l'ensemble des questions intéressant les familles des prisonniers, de façon à rendre plus efficace l'action gouvernementale.

EN PEU DE MOTS...

Deux ouvriers imprimeurs du quartier des Buttes-Chaumont, Emile Lacroix et Jean-Baptiste Grespel, qui avaient volé 3000 feuilles de papier, les de coupures, viennent de comparaître devant le tribunal d'Etat et ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

M. Retk Saydam, président du conseil turc, est mort mercredi d'une attaque d'apoplexie, au palais de Pera.

Au village de Montoux (Vaucluse), M. Jean Marie, surprenant des gamins qui lui volaient des fruits, a fait sauter sur leur groupe et en a blessé un gravement à la tête.

La police d'Espenay vient d'arrêter Pierre Dehu, chauffeur auxiliaire à la S.N.C.F. qui avait 4000 tabac et des friandises destinés à des prisonniers de guerre. Il a avoué avoir volé une centaine de sachets, 3.600 paquets de tabac et 200 paquets de cigares, et avoir vendu au prix fort.

Une note de la G.I.S. du Vatican indique que les femmes peuvent aller à l'église sans bas.

Le maréchal Pétain a fait remettre une somme de 10.000 francs à une veuve de guerre, mère de sept enfants, Mme Gamain-Bouffard, de Somain.

Le maréchal Franchet d'Espérey vient de s'éteindre, à quatre-vingt-six ans, au château de Saint-Amand, dans le Tarn.

Il est un ligné des derniers survivants de cette légende de maréchaux, inscrite dans les fastes de l'Histoire : Joffre, Foch, Lyautey, et dont survit, pour servir de famille leur France, le maréchal Pétain, l'illustre héros de la gloire et du sacrifice.

Solidarité dans l'effort

Le bon sens est toujours une des principales vertus françaises. Car le Français a compris la nécessité présente, et, parce qu'il l'a comprise, le voici décidé à faire tout son devoir.

Le récent appel du président Laval retentit profondément dans les masses françaises et, après y avoir éveillé des réflexions, il y a déterminé des résolutions.

Si des ouvriers français partent et s'apprêtent à partir pour l'Allemagne, c'est généralement parce qu'ils ont apprécié les avantages qui leur y sont offerts.

C'est aussi parce qu'ils considèrent ne pouvoir refuser à leurs compatriotes prisonniers l'aide, le secours que ceux-ci attendent.

C'est enfin parce que la situation de la France en Europe leur apparaît telle, en ce moment surtout, qu'elle exige d'eux qu'ils agissent en citoyens loyaux et dévoués à la cause commune.

Mais disons-nous bien tous que le sort de la patrie exige de nous tous aussi un sacrifice ; en tout cas, un effort.

C'est aux ouvriers que M. Pierre Laval a fait appel pour qu'ils aillent exercer leur métier dans les usines allemandes, pour y remplacer les ouvriers allemands, qui, eux, combattent le bolchevisme destructeur sur le front de l'Est européen.

Ceux d'entre nous qui n'exercent pas un métier manuel et qui, de ce fait, ne sauraient prendre une part directe à l'œuvre de collaboration franco-allemande — c'est-à-dire à l'œuvre de civilisation — ceux-là doivent quand même y contribuer en redoublant de zèle, en accroissant, dans

CHRONIQUE DU LOT

La moisson nouvelle

Elles sont magnifiques et rayonnantes les campagnes du Lot, et au grand soleil de Messorid. L'or des moissons étale aux regards mieux que des promesses ; les champs offrent leurs dons. Il n'est plus que de les prendre.

En bien des endroits, la moisson est déjà commencée. En tous temps, la moisson est une grande chose. Grande par les efforts qu'elle engage, grande en fin parce qu'elle est la récompense de tant de labeurs opiniâtres, de tant de patience, de craintes et d'espoir !

Cette année, il s'agit d'une tâche essentielle et urgente. Elle représente la sécurité pour l'hiver et tout en restant une tâche nationale, elle devient aussi une tâche paysanne, elle devient l'urgence en a été mise en lumière dans le message radiodiffusé par le ministre de l'Agriculture vient de rappeler à toute la nation qu'il faut être juste et faire le socialisme. Il faut, à force de labeur et d'énergie, empêcher que soit réduite la ration de pain si essentielle, dans les circonstances présentes, à l'alimentation civile. M. Leroy-Ladurie, paysan lui-même, a dit aux paysans : « Battez-vous vite que possible ; chaque jour gagné sur l'horloge d'aujourd'hui est un jour de pain gagné pour le pays ! »

Mais cette tâche, des battages ne dépend pas seulement des paysans. Elle dépend aussi de ceux qui doivent fournir aux cultivateurs les moyens de récolter et de battre dans de bonnes conditions ; depuis la fabrication des outils, jusqu'à la culture de la céréale, en passant par la fourniture de l'énergie électrique et le transport des carburants.

Comme on voit, cette moisson est bien une œuvre communautaire ; puisque tout le monde doit y collaborer, depuis les usines jusqu'aux chefs-lieux de canton et de ceux-ci aux fermes en plein champs.

Les Français de toutes origines doivent lui donner leur concours actif. Jeunes des centres, étudiants requis, volontaires de toutes classes et de toutes conditions doivent prêter l'appui de leur énergie et de leurs bras. Il faut que chaque foyer rural accueille fraternellement le soldat qui viendra l'aider. Il faut que chaque volontaire, chaque « requis civil » fournisse son plein effort en faveur de la victoire. Il faut que la moisson nouvelle de la France, celle de la moisson de la France unie et réveillée. — En L.

A NOS LECTEURS

Le quatorze juillet étant jour férié, nos ateliers resteront fermés mardi. Il ne nous sera pas possible de composer et de tirer le « Journal du Lot » qui ne pourra donc pas paraître mercredi prochain.

LA MAISON DU PRISONNIER DU LOT

La Maison du Prisonnier du Lot est dès maintenant ouverte, 34, rue Emile-Zola à Cahors (ancien évêché).

Cette Maison groupe tous les services qui jusqu'à présent, essayés au chef-lieu du département, s'occupaient des rapatriés et des familles de ceux pour qui la captivité se poursuit encore. Elle permet ainsi une liaison immédiate et de tous les instants avec les divers organismes publics et privés.

Qu'il s'agisse d'entraide, de renseignements professionnels ou de renseignements de tous ordres, les intéressés auront avantage à s'adresser directement à la Maison du Prisonnier, où le directeur, M. Latouille, ancien prisonnier de guerre lui-même les recevra, les orientera, les conseillera.

Placée sous le haut patronage du Préfet du Lot, installée avec l'aide du Secours national, la Maison du Prisonnier du Lot, l'une des premières Maisons ouvertes de la région de Toulouse, est une création du Commissariat au relèvement des prisonniers de guerre rapatriés, mise par lui à la disposition de tous ceux qui ont connu et subi les misères de l'exil.

Rapatriés du Lot, la Maison du Prisonnier vous aidera à retrouver la place qui est la votre au sein de la communauté française.

Familles de prisonniers, à vous aussi cette Maison est ouverte. Elle est votre Maison comme elle est la leur.

LAISSÉ-PASSER POUR LA ZONE LIBRE (CAS URGENT)

Dans les cas urgents intéressant conjoint, père, mère, enfant, petit-enfant, grand-père, grand-mère, frère ou sœur, des laissez-passer de la zone occupée à destination de la zone libre peuvent être donnés sous les conditions suivantes :

Inhumation ou exhumation ; production d'un certificat du maire du lieu de destination précisant le lien de parenté de la personne décédée avec le requérant et portant la date exacte du décès ou des obsèques.

Maladie grave ; production d'une attestation du maire du lieu de destination établie d'après un certificat médical prouvant que la vie de la personne malade est en danger.

Pour la naissance (exceptionnellement) d'un enfant ou d'un petit-enfant, on produira une attestation du maire du lieu de destination établie d'après un certificat médical indiquant la date approximative de l'accouchement (seulement en cas d'urgence).

ASSOCIATION AMATEUR

Samedi 11 juillet à 22 h. (heure légale) à Labat-Murat dimanche 12 à Mercurès à la même heure, la jeune troupe théâtrale de Cahors exécutera son spectacle au profit exécutif du Secours national.

Le programme : des chansons, de la fantaisie, de la musique classique, des illusionnistes, de l'humour, des sketches hilarants, des clowns et la virtuose accordéoniste Fred Stanly qui présente le jazz blues dans un répertoire de chansons de son cru.

Le spectacle 100/0 gai. Une bonne action accomplie.

600 métallurgistes parisiens partent pour Hanovre

La relève des prisonniers se développe et s'accroît chaque jour. Le nombre des ouvriers français qui, répondant à l'appel du président Laval, ont accepté de travailler en Allemagne pour hâter le retour des captifs, croît d'une semaine à l'autre.

Munis d'un mince bagage, ils sont près de 600 hommes et femmes, pour la plupart des métallurgistes, réunis dans le hall de la gare du Nord, où le train qui doit les conduire à Hanovre est déjà formé.

Les infirmières allemandes, tout en souriant, emportent les timbres du jour tend de café fumant, et distribuent à chacun un repas froid. En outre, on servira aux voyageurs de leur arrivée en Allemagne, un déjeuner composé de pain, de beurre, de saucisson, de confiture et de café. Ce ravitaillement gratuit pour les ouvriers, est à la charge des employeurs allemands.

Restrictions d'électricité en basse tension pour la force motrice

Une décision en date du 30 juin 1942 du secrétaire d'Etat à la production industrielle a établi un nouveau régime concernant la réduction de la consommation de l'électricité qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1942 pour les abonnés force motrice en basse tension.

Cette décision prévoit que les consommations autorisées en basse tension pour la force motrice sont calculées, à partir du 1^{er} juillet 1942 et jusqu'à nouvelle décision, en multipliant par 0,65 les consommations de base qui ont été notifiées aux usagers par le distributeur. (Communiqué.)

Accident de bicyclette

Nous apprenons que notre distingué compatriote, M. Lalméjane-Courtes, juge au tribunal de Gourdon, a fait une chute de bicyclette dans la cité d'Espère et a été sérieusement contusionné à la tête.

Nous souhaitons au sympathique blessé une prompte guérison.

Foires de la semaine

Lundi 13 juillet. — Montcabrier, Teyssie.
Mardi 14 juillet. — Montcuq.
Mercredi 15 juillet. — Figeac.
Jeudi 16 juillet. — Prayssac.
Vendredi 17 juillet. — Assier, Vayrac.
Samedi 18 juillet. — Pélagey, Saint-Gaprais, Sémillac (Latronquière).

PALAIS DES FETES

Samedi 11 juillet, soirée 21 heures. Dimanche 12, matinée 15 heures, soirée 21 heures.
Irène Dunne, Melynn Douglas dans THEODORA DEVIENT FOLLE. Avec un bon complément. Actualité française.

EDEN

Samedi 11 et dimanche 12 juillet en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 heures.
Première partie : L'état des abeilles. Documentaire. Actualités françaises (journal filmé).
Deuxième partie : un grand film policier : L'ORCHIDÉE ROUGE

LES LACHES ANONYMES

La Préfecture communale : Des personnes honorables de la commune de Belmont-Bretenoux ont été, ces temps derniers, calomniées par des lettres anonymes adressées à des administrations, à des particuliers.

Une enquête menée par la brigade de gendarmerie de Bretenoux a dévoilé que l'auteur de ces lettres était le jeune Roudavre Elie, 17 ans, cultivateur à Belmont-Bretenoux. Le père du jeune homme est civilement responsable.

STAGE AU COLLÈGE NATIONAL D'ANTIBES

Le Commissariat général à l'Éducation générale et aux sports communique :

Un stage d'auditeurs libres réservé aux moniteurs et entraîneurs d'associations sportives spécialisées en athlétisme, rugby, football, sera organisé au collège national de moniteurs et d'athlètes d'Antibes, du 10 au 30 août 1942.

Les demandes des candidats mentionnant leur âge, leurs références sportives, le nom de l'association au sport de laquelle ils exercent leurs fonctions, seront reçues à la Direction départementale du Commissariat général aux sports, 4, rue de la République à Montauban, jusqu'au 15 juillet, dernier délai.

Les frais de voyage et de séjour au collège national d'Antibes seront en principe à la charge des stagiaires, le prix de la pension étant fixé à 600 fr. pour 20 jours.

Les Fédérations et Associations sportives intéressées pourront, dans certains cas qu'il leur appartiendra d'apprécier, assurer tout ou partie des frais de stage et de voyage des candidats stagiaires qui leur en feraient éventuellement la demande.

Les Sports

GRAND CRITERIUM CYCLISTE DE LA VILLE DE CAHORS

La grande course déjà annoncée par la presse locale et par la presse des deux zones sera bien disputée le 26 juillet prochain à Cahors.

Plus que quelques jours et la publicité détaillée de la course sera publiée par affiches et par les journaux. Les membres de la Pédale cadurcienne seraient reconnaissants aux commerçants de bien vouloir les aider à diffuser la publicité. Ils attendent aussi, en raison de la qualité des coureurs, un accueil plus que bienveillant.

Championnat d'athlétisme de l'U.F.O.L.E.P.

Dimanche prochain, 12 juillet, au Stade Lucien-Desprats, championnat d'athlétisme de l'U.F.O.L.E.P. zone I, masculin et féminin.

Les éliminatoires auront lieu le matin à partir de 8 heures.

Les finales et le challenge de l'Amitié (ce dernier dévolu par le Lot qui l'a gagné l'an dernier à Moissac), commenceront à 14 heures.

Seront représentés les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, du Gers, de la Haute-Vienne et du Lot.

Le critérium d'été de marche sera disputé dans la matinée sur un parcours de 12 km, autour de Cahors, avec départ au Stade et arrivées échelonnées entre 11 heures et midi devant l'Hôtel-de-Ville.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'Aéro-Club du Quercy a participé dimanche dernier au concours régional de modèles réduits à Limoges.

Nos modélistes se sont mesurés avec des équipes qui pour plupart avaient plusieurs années de pratique. Aussi en ont-ils retiré en plus de la joie qui accompagne toujours ces joutes pacifiques, des enseignements précieux. Ils se sont rendu compte que le succès n'est pas une question de chance, mais qu'il récompense un travail minutieux et une préparation ne laissant de côté aucun détail.

Ils vont mettre à profit les grandes vacances pour se perfectionner, non seulement dans la construction de modèles réduits, mais encore dans leur utilisation qu'ils connaissent encore trop peu.

Ces essais sont des parties de plein air qui constituent un des agréments les plus profitables des sports aériens.

APRES LA QUINZAINE IMPERIALE

Le capitaine de vaisseau E.-R. Guicé, président du Comité central de la Quinzaine Impériale, m'a adressé en me priant de vous les transmettre des vifs remerciements pour la collaboration si dévouée que vous avez bien voulu apporter aux réalisations de la « Quinzaine Impériale ».

Avec des moyens réduits en raison des circonstances, nous avons pu mettre sur pied un programme qui a été jugé et que l'on est unanime à reconnaître du plus grand intérêt pour tout Français qui se tournant vers notre Empire, y trouve tant de raisons d'espérer.

Veuillez agréer, mon cher collègue, avec mes remerciements personnels, l'expression de ma considération distinguée. Le président du Comité de la « Quinzaine Impériale » : signé : FOURGON.

Service des pharmacies

Dimanche et lundi matin 13 juillet, le service sera assuré par la pharmacie HELLIE, boulevard Gambetta.

Mardi 14 juillet, le service sera assuré par la pharmacie ORLIAC, place des Petites-Boucheries.

PARENTS JEUNES GENS JEUNES FILLES

Ne manquez pas d'écouter tous les mardis à 20 h, au poste de Radio-Française, retour de l'école. Cette conversation familière entre Française et son père vous révéleront quantités de détails sur l'organisation et les méthodes d'enseignement des **COURS PIERRE**.

Union départementale des maîtres artisans coiffeurs du Lot

Syndicat de Cahors. En raison des congés payés, les salons de coiffure de Cahors seront fermés par roulement du 21 juillet au 30 septembre, pour une période de 10 jours.

Pour le bureau : Le président : LARAT.

LA TEINTURIERIE VIALLA

3, quai Champollion, Cahors. Nous sommes à votre service pour tout ce qui concerne la teinturerie.

— Je n'en suis pas moins particulièrement pointilleuse sur mes droits de propriétaire foncière : je suis de l'importance que ma fortune me confère. rectifié à l'avance, Stella. J'apprécie l'avantage de n'être jamais arrêtée par une question d'argent, de pouvoir m'habiller avec élégance, de vivre dans le confort et dans la luxure, d'être toujours entourée d'administrateurs et d'amis.

Daniel indiqua d'un geste circulaire la pièce où ils étaient assis et répondit :

— Cet aménagement est bien rudimentaire et ce décor bien pauvre... Mon service à table n'est guère spectaculaire et la pâtisserie brille par son absence... Pourtant vous paraissez vous contenter de ce bric-à-brac confiné. Il semble même que vous y preniez plaisir.

— Stella regarda son interlocuteur en face, et dit d'un ton perplexe :

— C'est juste.

Daniel appuya ses coudes sur la table et, à son tour, il se pencha vers son invité.

— Voulez-vous connaître mon opinion à votre sujet, Stella Desmond ?

— Oui.

DU NOUVEAU DANS LA LOTERIE NATIONALE

65 francs de lots au minimum par carnet de dixièmes complet

Désormais, en effet, avec le nouveau tableau de la Loterie Nationale, un lot de 220 francs sera tiré au premier chiffre, ce qui aura pour conséquence :

Le carnet de dixièmes simples terminés de 0 à 9 est certain de gagner 22 francs, c'est-à-dire la dixième partie du lot de 220 francs, et 11 francs, c'est-à-dire la dixième partie du lot de 110 francs, au total 33 francs au minimum de remboursement automatique.

Le carnet de 10 dixièmes complets (c'est-à-dire 10 dixièmes série A et 10 dixièmes série B) est donc certain de gagner : 44 francs + 22 fr. : 66 fr. au minimum. Avec lui, on court sa chance sur la totalité de 96 millions de francs du tableau de lots... et le gros lot est de 6 millions.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête, Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH

Tél. 1-70

Pédicure par spécialiste. Tous les matins à 10 heures, rendez-vous. Maison Popovitch, 4, rue Foch.

SOURDS

Ne manquez pas de rendre visite, gratuitement et sans aucun engagement, à l'ingénieur-acousticien spécialiste

SONOTONE

qui effectuera la démonstration des nouveaux appareils de prothèse auditive.

Mercredi 15 juillet, chez M. Roussel, 10, rue de la République, place de la Halle, Figeac.

Samedi 18 juillet, chez M. Benoit-Vernoux, pharmacie Neuville, Souillac.

Mercredi 22 juillet, chez M. Daudenat, pharmacie principale, Gourdon.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Duravel

Conférence. — M. l'Amiral Joubert donnera le dimanche 12 juillet à 16 h. 30 une conférence sur le sujet suivant : « La situation actuelle et les conditions de relèvement de la France ».

M. l'Amiral Joubert est un enfant de Duravel et qui fait honneur à son clocher.

Larroque-des-Arcs

Mort au champ d'honneur. — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Gaillard Maurice, mort pour la France à Breilley (Somme), en juin 1940.

Que sa famille veuille bien trouver l'expression de nos vifs et nos condoléances émuës.

Luzach

Les obsèques. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que M. Poujade, pharmacien, invité à la cérémonie des couleurs aux écoles publiques a versé entre les mains de la directrice et du directeur la somme de 1.000 fr. pour les œuvres scolaires des écoles de Luzach.

M. Poujade, qui n'en est pas à son premier geste de générosité, reçoit les meilleurs remerciements des enfants, de leurs familles et de leurs maîtres.

Saunac

Obseques. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de Mme Lucie Aladel, résidant au bourg, décédée à l'âge de 68 ans. A toute la famille nos sincères condoléances.

Saux

Décès. — Samedi dernier le brave Germain Galiciy succombait à l'âge de 62 ans après une cruelle maladie.

Son frère mourut, victime d'un accident, il y a sept ou huit ans et il vint à Saux le remplacer pour mener à bien la propriété qu'il avait laissée. Celui qui vient de mourir était un

travailleur infatigable. Nos sincères condoléances à la famille pour le malheur qui la frappe.

Espeyrol. — Le blé est mûr. Les lieues commencent à ronder. La ficelle ne manque pas et les paysans sont contents. La récolte sera bonne sur restriction ne sera pas aussi forte.

Le ministre de l'Agriculture peut être assuré que les cultivateurs feront et font leur devoir pour faciliter la soudure. S'il y a un retard, il ne vient pas de nous, mais de la nature, car les vignes ont belle apparence. Donc : Espoir.

Tour-de-Faure

La Légion. — La section de Tour-de-Faure a tenu le 27 juin dernier une importante réunion mensuelle à laquelle elle a eu le plaisir de recevoir le D^r Fourgon, sous-chef département de la Légion du Lot.

Le président de la section, le capitaine retraité Rossignon, donna d'abord connaissance des commémorations effectuées, remercia le D^r Fourgon d'être venu honorer de sa présence cette réunion et le pria de présenter au chef département l'assurance des sentiments respectueux et dévoués de tous les légionnaires de la section. Le D^r Fourgon remercia les légionnaires d'être venus et leur transmit le salut du chef département qui espère bien venir les voir dans les mois de nos prochains.

Le D^r Fourgon exposa de l'œuvre de la Légion et des devoirs qui, dans la situation présente, s'imposent à tout légionnaire. Parlant notamment du danger d'écouter la radio d'une main et de fumer de l'autre, il donna le ton de celle-ci est différent de la radio nationale anglaise et de celle que Londres adresse à l'Allemagne. Il fit l'éloge du président Laval et termina en disant qu'il faut avoir confiance dans le Maréchal comme le malade doit avoir confiance sans aucune critique dans le chirurgien qui va le sauver.

L'assemblée qui avait écouté avec une religieuse attention l'exposé de « Vive le Maréchal », « Vive la France ».

La section avait envoyé aux récentes fêtes légionnaires de Toulouse une importante délégation composée de M. de Tour-de-Faure fils frère de défilé devant le Maréchal dont l'attitude pleine de jeunesse et la chaude parole l'ont vivement impressionné.

Valperionde

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon, prénommé Pierre, au foyer des époux Jokyosy, médiateurs agricoles chez M. de Tour-de-Faure.

C'est leur quatrième enfant. Nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

Montgey

Garnet noir. — C'est avec peine que nous avons appris le décès à l'âge de 7 ans, de Vanda Pulchaska, à la suite d'une opération de l'appendicite. Les obsèques ont eu lieu le 7 juillet parmi une très nombreuse assistance. Nous adressons aux parents, à son jeune frère et à sa sœur nos bien sincères condoléances.

POUR BOIRE EN ETE

Le vin étant rare, beaucoup de gens préparent une boisson de table en faisant macérer pendant 12 heures, dans un litre d'eau froide, une fleur dans un litre d'eau froide. Cette boisson est agréable et rafraîchissante pour le corps. Elle facilite le travail des reins, du foie et l'intestin. 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Lamativie

Incendie. — Dimanche matin, un incendie s'est déclaré dans les bois du « Cornuil ». La violence du vent fit évoluer rapidement le feu. Des secours organisés immédiatement par la population entière réussirent à maîtriser les flammes et à éteindre le feu. Une garde fut assurée toute la nuit afin d'éviter tout retour possible de flammes. Les dégâts causés seraient assez élevés. Les causes de l'incendie ne sont pas encore établies. La police enquête.

Mayrinchac-Lentour

Départ aux chantiers de jeunesse. — Les jeunes André Engelbert, Jean-Marie Gannou et Maurice Tourneviennent de partir pour les camps de jeunesse d'Arglès-Gazan.

Nous leur souhaitons bon séjour et bon courage.

La Société sportive.

— A la suite de la réunion qui a eu lieu dimanche 28 juin, les dirigeants sportifs et les membres de notre société sportive ont procédé à la nomination du nouveau secrétaire provoquée par la démission de M. Thamié, démission motivée. M. Louis Fourrat a été nommé.

Saint-Céré

Gala musical artistique. — Nous apprenons que la date du gala musical donné par les membres de l'Union Chorale artistique de Saint-Céré, en matinée et en soirée, au Foyer municipal, est définitivement fixée au mardi 14 juillet prochain. Cette manifestation sera d'une grande importance et sera plus brillante. Rien ne sera épargné pour composer un programme intéressant et varié.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Gramat

Cinéma Olympia. — Samedi 11 juillet à 21 heures, un grand film : « Retour à la Vie », avec un bon complément et les actualités françaises.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 12 juillet par la pharmacie Landes, avenue Louis-Conte.

Martel

Néologie. — C'est avec regret que nous apprenons le décès à Martel de Mlle Marie Carrière, âgée de 75 ans. La défunte était la tante de M. l'abbé Carrière, curé de Saint-Martin. L'inhumation a eu lieu à Leyme (Lot).

Nous prions M. le curé doyen de Martel de bien vouloir agréer nos respectueuses condoléances.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Décès. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme Veuve Moncontour, née Caminade, du bourg, âgée de 45 ans. Ses obsèques ont eu lieu mardi avec la présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis qui ont bien voulu l'accompagner à sa dernière demeure. A toute sa famille nous adressons nos bien sincères condoléances.

Salviac

Accident. — M. Magnac, ouvrier agricole à Salviac, a fait une chute d'une charrette de foin et s'est blessé au bassin. M. le docteur Camborne, de Salviac, lui a donné les soins nécessaires et prévoit un repos d'une certaine durée. Nous lui présentons nos bien sincères vœux de prompt rétablissement.

Souillac

Brevet élémentaire. — Nous avons le plaisir de publier les noms des élèves de nos cours complémentaires reçus à l'examen : Delpech Germaine, Dubois Yvonne, Dubois Marguerite, Hébrard Juliette, Mias Annie, Saint-Germes Jacques. Ces résultats constituent un beau succès pour nos cours complémentaires. Toutes nos félicitations.

Baccalauréat. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès au baccalauréat première partie de M. Jacques Albin, reçu avec la mention « assez bien ».

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS

VENTE & ACHAT

MARATUCCH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Éléments de santé

Un foie éliminant mieux toxines et acide urique, un sang plus pur, une peau plus saine, une souplesse musculaire plus grande : à tout cela, contribue l'élémentaire « Les Sels » de la base de Chlorure de Magnésium, minéralisants et dépuratifs, dont un flacon de 10 fr. 40 permet de préparer un litre de solution. Ttes Phies.

ETUDE de Maître MERIC

Anoué à Cahors

Successeur de MM. Chatonnet et Lacosse

PURGE D'HYPOTHEQUES LEGALES

Par acte passé en la forme administrative devant Monsieur le Préfet du Lot, dans les bureaux de l'Hôtel de la Préfecture à CAHORS, le dix janvier mil neuf cent quarante-cinq, Monsieur LEVAILLANT, ingénieur des Postes et Télégraphes, à la Direction du Service des lignes souterraines à grande distance, 24, rue Bertrand à CAHORS, assurant au nom et comme représentant de l'Etat, et exécution de deux décisions du secrétaire général des Postes, Télégraphes et Téléphones, en date l'une du 12 avril 1941, l'autre du 21 août 1941.

L'acquisition de Madame SEZAT Lucie-Joséphine, née ROCHER, épouse de Monsieur SEZAT Adrien, représentant de commerce, demeurant ensemble à CAHORS, route du Faillal, ladite dame possédant en son nom personnel, en tant que de besoin, autorisée par son mari ;

Une parcelle de terrain de 1.349 m² 50 plus une bande de terrain de 1 m² 25, situées sur le territoire de la commune de MURAT et joignant à la propriété présente au chemin vicinal numéro 10 (au total 1.348 m² 50) quartier de la Barre à CAHORS, à environ 200 mètres du carrefour de la route Nationale numéro 20 et de la route du Faillal, telle au surplus que ladite parcelle figure au plan des lieux annexé à l'acte sus énoncé.

Cette vente est faite sous les charges et conditions d'usages consuetes à l'acte, auquel le présent se réfère.

Ladite vente est faite moyennant un prix principal de : CENT CINQUANTE MILLE DEUX CENT CINQUANTE ET UN FRANC, se décomposant comme suit : 91.325 473 m² 25 à 100 fr. 91.325 473 m² 25 à 125 fr. 58.906 25

Total 150.231 729

que l'Etat (Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones) se libérera de ladite somme dans les trois mois qui suivront l'accomplissement complet des formalités de purge des hypothèques légales ou conventionnelles, en faisant porter le montant conformément aux dispositions du décret du 22 octobre 1940 au crédit du compte ouvert dans les écritures du bureau de Cahors de l'Etat, sous le numéro 315.25, au nom de Monsieur SEZAT.

Ladite somme de cent cinquante mille deux cent trente et un francs (150.231) portera intérêt au taux de quatre pour cent l'an à compter du présent jour, à moins que la transcription ne fasse apparaître des privilèges ou hypothèques conventionnelles ou que la purge des hypothèques légales ou conventionnelles, dans ce cas le prix de vente ne portera intérêt qu'à partir du jour où les manlevées de tous les privilèges et hypothèques auront été rapportées à la diligence des vendeurs ou de l'Etat.

Cet acte de vente a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, le premier jour mil neuf cent quarante-cinq, l'expédition dudit acte et le procès-verbal de dépôt ont été déposés par le greffier, ont été signifiés à :

1° Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors, en son Parquet.

2° Madame SEZAT Lucie-Joséphine, née ROCHER, épouse de Monsieur SEZAT Adrien, ladite dame prénommée, en son nom personnel et en tant que de besoin autorisée par son mari, demeurant ensemble à CAHORS (Lot), route du Faillal.

3° Et à Monsieur SEZAT Adrien, représentant de commerce, époux de ladite dame SEZAT, demeurant à CAHORS, route du Faillal, enregistré de Chabal, huissier à Cahors, en date du premier juillet mil neuf cent quarante-cinq.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble de toute hypothèque légale inconnue.

Cahors, le 4 juillet 1942.

Signé : Jean MERIC, anoué.

ÉTUDE de M^e COMET, Notaire à LUCHON (H^e-Garonne)

LUNDI 27 JUILLET 1942 ET JOURS SUIVANTS à 10 h. 30 et 14 h.

VENTE AUX ENCHÈRES du mobilier et du matériel

garnissant le Grand HOTEL BONNEMAISON à LUCHON (H^e-Garonne)

avec le concours de M^e MALLÉS, commissaire-priseur à Toulouse.

100 CHAMBRES DE M^{at}RES

Très beaux ensembles palissandre, acajou, citronnier, chêne, érable.

MOBILIER DE HALL ET DE BUREAU

100 GLACES toutes dimensions

MAGNIFIQUES LUSTRES et Appareils électriques - Plafonniers modernes

100 MATELAS pure laine blanche

TRÈS BEAUX LITS ET LITERIE état neuf

MOBILIER DE RESTAURANT

IMPORTANT MATÉRIEL DE CUISINE ET BATTERIE

FOURNEAUX - RECHAUDS - GAZ - VAISSELLE - VERRERIE

BONNE ORFÈVRE

Nombreuse Lingerie de Table et de Chambre

100 COUVERTURES laine blanche et 100 de molleton

TAPIS - BELLES CARPETTES - PASSAGES - LINOS

EXPOSITION SUR PLACE SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 JUILLET 1942 de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pour tous renseignements : s'adresser ou écrire G^d HOTEL BONNEMAISON à LUCHON (H^e-Garonne), qui enverra NOTICE sur demande, avec l'ordre des vacations et nomenclature.

REMERCIEMENTS

Les familles BERGER et ROCHET, de Cahors, BOUXXAYRE, de Tribaux, BORD et COQUES-BOURRIÈRE, de Sauveterre, remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Mme Bénédicte BERGER

Suicide involontaire

Beaucoup de gens se suicident à petit feu en négligeant de libérer chaque jour leur intestin. Ces constipés ont le corps empoisonné par tous les déchets qu'ils n'éliminent pas. Ils se porteraient mieux s'ils prenaient chaque soir un comprimé Vichybol. Ce laxatif doux, au sel Vichy-Etat, stimule l'intestin et vient aussi en aide au foie, si souvent paresseux chez les constipés. Vichybol : 8 fr. 20. Ttes Phies.

SERVICE GÉRANCE D'IMMEUBLES

Écroulement loyers

Recouvrement des arriérés

MARATUCCH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Louis MASSIP ; le Docteur et Madame François ARTIGUES et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean ARTIGUES et leur fils ont part à leurs amis et connaissances qu'une messe d'anniversaire sera célébrée le 16 juillet à 9 heures en l'église St-Barthélemy pour le repos de l'âme de

M. Paul ARTIGUES

Pharmacien

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Louis MASSIP et toute sa famille ont part à tous leurs amis et connaissances qu'un service d'anniversaire sera célébré pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis MASSIP

à la paroisse de St-Urcisse, le 13 juillet à 7 heures.

PETITES ANNONCES

On demande homme actif pour tous travaux de nettoyage et emballage. Situation stable. S'adresser bureau du journal.

A vendre cuve en chêne en très bon état, contenance 15 barriques. S'adresser M. Henras, Cabesut.

Institutrice donnerait leçons pendant les vacances. Adresse Bureau du journal.

A vendre un buffet, une glace de table, trois tables et un miroir classique. S'adresser : Mlle Arnal, collège Pélegrin, le samedi matin.

On demande jeune ouvrier, intelligent et actif, aimant la mécanique pour machine à monter le chausseur. Apprentissage à notre charge. S'adresser au 17, rue de la Barre.

VENTE, REPASSAGE RÉPARATIONS

tous articles de coutellerie

Affûtage de scies

Lames de rasoirs mécaniques

5 francs le paquet

chez FABRE, coutelier, place St-Maurice (à côté des Halles)

J'ACHÈTE tous modèles machines à coudre. Bouaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS

Achat, vente, échange

M^{me} ESTRADÉL

31, Boulevard Gambetta

(En face le lycée de jeunes filles)

R.C. 4320 - C.P. 15.931 - Cahors

A LOURDES